



Comité Syndical Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers
28 février 2019 - Mairie de TARGON – 18h
Compte rendu

PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Préalable

- Madame Fouilhac est nommée secrétaire de séance.
- Validation du compte rendu du précédent comité syndical à l'unanimité

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS					
BRUN	Michel	1	ANDRON	Monique	
LEVEAU	Alain	1	BONNAMY	Nicole	
PEZAT	Richard	1	SHERIFFS	Colin	
LAMOUREUX	Didier		FOUILHAC	Christiane	1
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AVINEN	Marc	1	BONNIER	Patrick	
IMMER	Françoise		LOPEZ	Denis	
POISBELAUD	Gérard		MONTEIL	Frank	
ROCA	Nathalie		NOGUEROLES	Louis Pierre	
ZOGHBI	Véronique	1	VIANDON	Christophe	
CDC DU CREONNAIS					
FELD	Mathilde		MOLL	Jean-Louis	
GARZARO	Paul		GACHET	Pierre	
PAGES	Bernard	1	TARBES	Nicolas	
DOUENCE	Michel	1	DELESALLE	Barbara	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
LAYRIS	Georges		CLEMENT	Céline	
MONGET	Alain	1	DELCROS	Francis	
BERGOGNAT	Jean-Yves		LAROZE	Philippe	
BROUSTAUT	Jean-François		PRADEAU	Frédéric	
MARTINEZ	Pierre-Emmanuel	1	BORAS	Jean-François	
CDC SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
BARIANT	Pierre	1	CHIRON	Patrice	
DUTRUCH	Luc		DANG	Francis	
JAGUENAUD	Pierre		DURAND	Pierre	
MARTIN	José		LAPORTE	Hubert	
PASCAL	Denis	1	PUYAU PUYALET	Henri	
PERON	Christian		SEIGNEUR	Jean-Louis	1

Vérification du QUORUM : 13
Nombre de délégués en exercice : 24
Délégués présents : 13
Nombre de votants : 13

Délibérations :

- 1- Débat d'orientations budgétaires 2019 : budget principal**
- 2- Débat d'orientations budgétaires 2019 : budget annexe EDS**

Monsieur Leveau remercie les Vice-Président et le Président du GAL Leader pour leur implication bénévole car ils participent à l'ensemble des réunions pour faire avancer le Pôle Territorial et Ambition 2030.

La note Débat d'orientations budgétaires 2019 ci-jointe est présentée par M Leveau et M Bariant.

Ce point n'appelle pas de remarque.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité

- Validation tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget principal 2019
- Validation tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget annexe EDS

3- Indemnités du Président du Pôle Territorial

Considérant les indemnités perçues par le Président du Pôle Territorial
Considérant l'évolution des indemnités de fonction au 1^{er} janvier 2019 (note de la DGCL du 9 janvier 2019) : avec la réactivation des mesures PPCR, c'est désormais l'indice brut 1027 (et non plus 1022) qui sert de base pour le calcul des indemnités de fonction des élus locaux.

Considérant que pour un PETR (tableau des syndicats mixtes composés exclusivement d'EPCI), les indemnités du Président sont fixées en appliquant le tableau ci-dessous (articles L. 5211-12, R. 5212-1 et R. 5711-1 du CGCT)

Population	Taux maximal (en % de l'IB 1027)	Maximum indemnité brute mensuelle en euros
De 100 000 à 199 999	35.44%	1 378.40

Considérant que depuis le 1er avril 2017, le Président percevait une indemnité mensuelle brute correspondant à 16% de l'IB 1022.

Ce point n'appelle pas de remarque.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité

- d'attribuer au Président du PETR, à compter du 1^{er} mars 2019, une indemnité de fonction de Président du PETR correspondant à 16% de l'indice brut 1027.
- de prévoir au budget les crédits nécessaires.

Non soumis à délibération :

4- Ambition 2030 : séminaire des élus jeudi 7 mars

Invités :

Madame, Monsieur le Président de Communauté de communes,
Madame, Monsieur le Conseiller communautaire,
Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Conseiller municipal,

Objet : Invitation au séminaire des élus du Cœur Entre-deux-Mers « Quelle stratégie de territoire pour 2030 ? »

Madame, Monsieur,

Les 10 prochaines années proposent des défis majeurs pour les 5 Communautés de communes qui composent le Cœur Entre-deux-Mers : aménagement du territoire, urgence climatique, mobilité, relation avec la métropole, transition écologique, lien social, autant de sujets sur lesquels nous devons agir collectivement pour choisir nos modes de vie futurs.

Après un temps de diagnostic partagé avec les acteurs du territoire qui s'est tenu en 2018, il revient aux élus d'élaborer la stratégie qui permettra de répondre à ces défis à l'échéance 2030.

C'est dans ce cadre que nous vous invitons à un **séminaire de travail et d'échanges** le :

Jeudi 7 Mars de 18h15 à 21h

(le séminaire sera suivi d'un cocktail)

Syndicat Viticole des Bordeaux & Bordeaux Supérieurs

Planète Bordeaux

1 route de Pasquina, 33750 Beychac-et-Cailleau

Déroulé :

- **18h15 : accueil**
- **18h25 : introduction**
- **18h30-19h : restitution du diagnostic, présentation des enjeux forts pour le territoire**
- **19h-20h30 : ateliers de travail en groupes (world café)**
- **20h30-21h : apéritif et restitution**

Places limitées à 140 personnes. Merci de vous inscrire soit par téléphone au 05.56.23.95.17 soit par le formulaire transmis par courriel/par courrier.

Levée de séance à 19h10.